

FORMATION AIPR OPERATEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Identifier les réseaux et les risques inévitables .
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser son intervention technique
- Tenir compte des obligations de la garanties anti-endommagement .

FORMATEUR

Formateur expérimenté et habilité.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, hormis lire, écrire et parler français.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

1 jour – 7 heures de formation.

En présentiel,

- Groupe de 3 à 10 stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports de cours.

Echanges sur cas concrets

Identification des réseaux

Le support de cours est remis au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur,
- Ordinateur,
- Support numérique pour l'examen,
- Support de cours.

PROGRAMME

TOUR DE TABLE

Expériences, questions éventuelles.

LA RÉGLEMENTATION DT-DICT ET AIPR

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités et leurs limites, vos obligations avant et pendant les travaux en tenant compte des DT-DICT.

LES ACTEURS ET LES RÉSEAUX CONCERNÉS

Connaitre les différents exploitants de réseaux et analyser les types de réseaux concernés.

EXÉCUTION DES TRAVAUX ET MARQUAGE PIQUETAGE

Adapter. l'exécution des travaux, tenir compte des marquages piquetages et les cas particuliers des travaux urgents (ATU).

ANALYSE DU TERRAIN ET ARRÊT DE CHANTIER

Respecter le guide technique, examiner le terrain pour en comprendre les caractéristiques et évaluer la situation en cas d'arrêt de chantier.

ENTRAÎNEMENT QCM ET EXAMEN

L'ensemble du Guide Technique AIPR est traité. Questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PROGRAMME FORMATION AIPR OPERATEUR

ACTIVITÉ	CONTENU
MATIN (3H30)	
Ouverture du stage	<p>Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncé des objectifs de la formation, présentation du mode d'évaluation (QCM). • Attentes des stagiaires (tour de table)
La réglementation DT-DICT et AIPR	<p>Principaux points de repères de la réglementation Réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).</p>
Les types de réseaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les types de réseaux concernés <p>Comprendre le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT - DT-DICT conjointes)</p>
Exécution des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'exécution des travaux • Assimiler le marquage piquetage <p>Connaître les cas particuliers des travaux urgents – ATU</p>
APRÈS-MIDI (3H30)	
Guide technique et analyse du terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le guide technique • Examiner le terrain pour en comprendre les caractéristiques <p>Rendre compte d'une situation pour connaître la marche à suivre (arrêt de chantier)</p>
Examen AIPR	<p>Évaluation théorique à travers un QCM en fin de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles sur support numérique

VALIDATION DE LA FORMATION

Évaluation théorique à travers un QCM en fin de formation.

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

Une feuille d'émargement est signée à chaque demi-journée de présence par les participants.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR OPERATEUR.

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont validé l'examen QCM pourront obtenir leur attestation de compétences AIPR Opérateur.

Recyclage

L'AIPR Opérateur est valable 5 ans. Un recyclage est à prévoir avant l'échéance.

A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation conforme aux modalités du Ministère du Travail, ce certificat est délivré aux personnes ayant suivi la formation dans sa totalité, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR OPERATEUR.

MODALITÉS

Accessibilité

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

*Réfèrent handicap : Maxence BARTHELEMY - 06 73 55 40 32
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.
- Contact : 06 73 55 40 32 ou contact@leones-formation.fr

Modalité d'évaluation

- Évaluation en fin de stage par QCM portant sur les acquis de la formation.